Un contremaître électrocuté à la gare de Seclin

Mardi, vers 4 heures et demie du soir, M. Amédée Dujardin, âgé de 54 ans, contremaître électricien, à la Compagnie du Chemin de fer, demeurant à Wattignies, était occupé à la cabine de transformation électrique. En voulant remplacer un plomb de tête d'accumulateur, il fut atteint par le courant ayant une force de 15,000 volts. Il fut relevé inanimé et transporté hors de la cabine sans connaissance.

M. le docteur Couvreur, étant arrivé aussitôt sur les lieux, lui a donné les soins nécessaires en pareille circonstance, mais tout fut inutile ; la mort avait fait son œuvre.

Dujardin qui était très estimé de ses chefs, devait sous peu prendre sa retraite.

Sa veuve habite Wattignies où sera transporté le corps du défunt.

Le successeur de M. Hennion... A COMMEGNIES

M. Deroma Jules, docteur en médecine, a été élu conseiller municipal en remplacement de M. Hennion, démissionnaire.

M. Georges PAGNIER nommé Officier d'Académie

Nous avons appris avec plaisir la nomination au grade d'officier d'Académie, de M. G. Pagnier, président de l' « Association Amicale des Sourds-Muets du Nord et du Pas-de-Calais ». En récompensant ce sourd-muet méritant, le gouvernement a voulu reconnaître les efforts que les sourds-muets de notre région avaient faite depuis plusieurs années pour améliorer en commun leurs misères immérétées. M. Pagnier, ancien élève de l'Institution de Ronchin, s'intéressa de bonne heure au sort de ses frères infortunés. A peine âgé de 21 ans, il fut élu président de la seule société de sourds-muets qui existât dans notre région. En 1904, reconnaissant les bienfaits que procure la mutualité, il introduisit cette œuvre au sein de son association en étendant celle-ci sur une plus grande échelle. Il eut, par des conférences dans les principales villes du Nord et du Pas-de-Calais, recruter les sourds-muets des deux sexes, créer des sections locales, et cette impulsion fut telle que l'Association qu'il préside est actuellement au premier rang des sociétés similaires de France.

Nous nous faisons un devoir de féliciter ce vaillant mutualiste, qui a si bien su mettre son ardeur et son intelligence au service d'une juste cause.

Carnet du Lecteur

NÉCROLOGIE

A Douai. — Nous apprenons la mort de notre confrère Eugène Fry, décédé lundi soir, à dix heures, à l'âge de cinquante-six ans.

Eugène Fry, qui fut pendant plusieurs années, correspondant de journaux de Lille et de Paris et qui avait appartenu à la rédaction d'un journal local était un excellent confrère, qui comptait abaucoup d'amis. Il y a de longs mois déjà qu'il était malade, avec des alternatives de mieux et de rechutes.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

LILLE

Malheurs de cyclistes

Un enfant se fracture la jambe

Juché sur une bicyclette, le jeune Adolphe Tabary, 15 ans, dont les parents habitent rue Franklin, cour Franklin, 4, s'amusait hier après-midi, vers deux heures à faire de l'acrobatie à proximité du stand de tir réduit, à l'Esplanade. Ayant voulu à un moment donné sauter un talus, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Relevé avec la jambe droite fracturée, il fut conduit à l'infirmerie de la Citadelle, par M. le capitaine Grosdidier, du 43e, qui lui donne des soins. L'enfant a été ensuite transporté à l'hôpital de la Charité.

Un cycliste heurté au tramway

Dans la matinée de mardi, vers dix heures, un cycliste passait rue Nicolas-Leblanc, quand en dépassant une voiture qui se trouvait devant lui, il alla heurter le car L se dirigeant vers la place de la République. Le cycliste qui n'a pas voulu faire connaître son nom, se tira indemne de cette mésaventure, mais sa machine fut complètement broyée.

BRULÉE VIVE

Mme Elise Liénart, 66 ans, rue de Paris, 80, qui lundi soir, fut gravement brûlée en allumant un réchaud à alcool n'a pas survécu à ses blessures. La malheureuse est décédée dans la matinée de mardi, vers sept heures.

Fédération des Amicales Laïques publiques de Lille

Les membres de la Commission administrative de la Fédération des Amicales se sont réunis vendredi dernier à l'Ecole Michelet, rue Fabricy.

Le secrétaire général donna lecture du rapport général des travaux de la Fédération et il fut procédé ensuite au renouvellement des membres du bureau. Ont été élus, pour deux ans, à l'unanimité : Président, M. le docteur Paul Cavro ; vice-présidents, Mlle A. Augé, MM. Fernand Wiffay et Eugène Carpentier ; secrétaire général, M. Georges Vaita ; secrétaires, Mlle V. Vandaele et M. André Thourès ; trésorier général, M. Maurice David ; trésoriers, Mlle Bonnemaison et M. D. Picavet fils.

Le Président informa les délégués présents que la Fédération groupait à ce jour, la totalité des Amicales d'Anciens Elèves des Ecoles Laïques Publiques de Lille, représentant près de 7500 membres ; il leur demanda de rappeler dans toutes les circulaires, qu'ils adressent à leurs membres, l' « Office de Placement gratuit », dont le bureau est ouvert 33, rue de l'Hôpital-Militaire, tous les jours non fériés, de 19 heures et demie à 20 heures et demie, et le « Groupe Symphonique, Lyrique et Dramatique », comprenant, d'une part, un orchestre dont les répétitions ont lieu, à l'Ecole Michelet, rue Fabricy, les mercredis de 20 heures et demie à 22 heures et d'autre part, un section lyrique et une section dramatique avec cours de chant et de diction (professeur, Mme Delarue-Casathou), dont les cours ont lieu à l'Ecole Michelet, rue Fabricy, les dimanches de 10 heures à midi et les jeudis de 20 heures à 22 heures. Il rappela également que le Bureau avait organisé pour cette année, deux excursions populaires à prix très réduits. La première aux Châteaux de Compiègne et Pierrefonds, le dimanche 29 juin (prix 6 fr. par personne), et la seconde à Gand, la Ville et l'Exposition le dimanche 27 juillet, fête de Sainte-Anne (prix, 4 fr. par personne), et les informa ensuite que l'Assemblée générale annuelle des commissaires des Associations fédérées, au cours de laquelle doivent être décernées les récompenses de la Fédération, aura lieu le dimanche 15 juin prochain, à 10 heures et demie, au Kursaal. La réunion aura encadrée d'une partie de concert et une quête sera faite au profit de la « Mutuelle Detale ».

Le Président félicita, en terminant, les membres des Amicales, récemment décorés Doyennette, Henri Lapierre et Emile Biond, présidents des Amicales Saint-Sauveur, Monge et Vieux-Lille, nommés Officiers d'Académie et un punch fut servi en leur honneur.

Pour guérir vos **douleurs**, le meilleur moyen est de les frotter avec le **Baume Victor**, révulsif idéal. 2.50 le flacon. Ginestet, pb., 28, rue Grammont, Paris. 3462

Au Syndicat des exploitants d'appareils automatiques

Ce syndicat, récemment créé, a tenu lundi sa seconde réunion et le vice-président communique à ce sujet, aux journaux, la note suivante :

« Dans son assemblée générale du 26 mai, le Syndicat des exploitants d'appareils automatiques du Nord, au nombre de 120 environ, a ratifié les décisions prises à l'assemblée du 21 mai et confirmé par les pouvoirs du bureau.

« La commission a décidé, d'accord avec le syndicat de Paris, de supprimer immédiatement les appareils ne rentrant pas dans la circulaire ministérielle de juillet 1910, c'est-à-dire les machines distribuant la monnaie, ainsi que les machines à cinq trous, et celles distribuant des jetons supérieurs à 30 centimes. Les intéressés sont avisés qu'à partir du premier juillet 1913, le Syndicat fera saisir impitoyablement toute machine n'étant pas légale.

« Il a également voté l'adoption des statuts et a fixé son siège à la « Petite Banque », 47, rue de Béthune, à Lille.

« Une commission a été nommée pour prendre audience avec MM. les députés et sénateurs de la région pour leur soumettre leurs desiderata et réfuter les faux arguments produits à la Chambre.

« Des délégués régionaux ont été nommés pour grouper au syndicat les personnes n'ayant pas été evisées.

« La prochaine assemblée aura lieu au siège social, 47, rue de Béthune, à Lille, le jeudi 5 juin 1913, à 4 heures précises.

« Présence indispensable de tous les intéressés. »

PORTO "SANZ"

UNE DISCUSSION QUI FINIT MAL

Lundi soir, une discussion éclatait entre Marguerite Hopkinson, 31 ans, demeurant rue des Etaques, 22, et son mari Edouard Debruyne, 18 ans, domicilié, rue du Long-Pot.

La femme reprochait à ce dernier, de lui avoir volé 10 francs. Debruyne entra alors dans une violente colère et blessa au front Marguerite Hopkinson qui est allé déposer une plainte.

EN CORRECTIONNELLE

Le 24 janvier dernier, un jeune homme, Georges Grasera, fut victime d'un accident causé par la collision d'un car H avec un tombereau conduit par Henri Prévot, 42 ans, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, le jeune homme succomba quelque temps après.

D'après l'enquête ouverte, il résulte que les responsabilités de l'accident incombent au charretier.

En conséquence, celui-ci vient d'être renvoyé par M. Goberti, juge d'instruction, devant le Tribunal correctionnel, audience du 5 juillet.

Contre la Toux

rien ne vaut le traitement végétal préparé par Mlles Assolgnion, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 0 fr. 50, par poste 0 fr. 65. Toutes les plantes qui guérissent. Produits de régimes, etc. Téléphone 26.35. 3120

CONSERVATOIRE NATIONAL DE PARIS

Lundi 26, à neuf heures du matin, a eu lieu l'examen des classes de contrebasse, d'alto et de violoncelle. Parmi les admis, nous relevons les noms de nos concitoyens, anciens élèves du Conservatoire de Lille :

Contrebasse : M. Hornin.

Violoncelle : (Classe de M. Loeb) : M. Caveye ; (Classe de M. Cros-Saint-Ange) : MM. Miquelle, Stien et Tallon.

Nous souhaitons bonne chance à nos concitoyens qui sont chargés de représenter dans le prochain concours, le renom de la Cité Lilloise.

Liqueur **CORDIAL-MEDOC** G.E. JOURDE DONDRAINE

CONFÉRENCE

Le comité de la « Panhellénique », association des Hellènes de Lille et des environs, organise une conférence-concert qui aura lieu dimanche prochain 1er juin, au Conservatoire de Lille. La conférencier, M. Bayard, parlera du Mont-Athos et de ses monastères.

Des cartes de famille seront remises aux personnes qui en feront la demande au Président de l'Association, M. M. Pétridès, 26, rue des Girondins, à Fives-Lille.

Aujourd'hui on donne facilement la préférence au **BDNAL** comme apéritif. Le demander dans tous les cafés.

FÊTES DE LILLE

Les commissionnaires publics, qui se sont fait inscrire pour être occupés le dimanche et le lundi des Fêtes communales, sont priés de se rendre le dimanche 1er juin, à 8 heures et demie du matin, Salle du Conseil des Prud'hommes à la Mairie, où il sera procédé, par la voie du sort, à la désignation de ceux d'entre eux qui seront appelés à travailler pendant les fêtes.

— Le tirage au sort, pour déterminer l'ordre dans lequel les Sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir, se fera le samedi 31 mai, à 2 heures, dans la salle du Conseil des Prud'hommes, à la Mairie, sauf pour les Sociétés de Jeu de bouchon, dont le tirage au sort aura lieu à 8 heures du soir, dans la même salle.

Les Sociétés sont invitées à faire remettre leurs listes d'inscription au Service des Fêtes à la Mairie, avant le jeudi 29 mai, à six heures.

ECOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE

Dans les derniers jugements de l'Ecole des Beaux-Arts, de Paris, le jury d'Architecture a décerné les récompenses suivantes aux élèves de l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille.

Rendu d'Architecture. — Première mention à M. Boisson ; seconde mention à MM. Charlot, Demare, Delebarre.

Dessin ornemental. — Mention à M. Duquesnoy Albert.

Les élèves aspirants désirant prendre part au concours d'admission de juin, sont avertis qu'ils doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole Régionale d'Architecture, avant le vendredi 30 mai.

ADJUDICATIONS

On a procédé hier, à l'Hôtel de Ville, à diverses adjudications sans intérêt, qui concernent des travaux de grosses réparations à effectuer tant au Palais des Beaux-Arts, qu'aux divers bâtiments communaux.

A noter qu'un des lots ne put être adjugé par suite de l'absence desumissionnaires.

ROUBAIX

LA VALSE DES BÉCANES

Une arrestation

Mardi, vers 5 heures et demie du soir, tandis que M. Van Nedewelde, demeurant rue de Tourcoing, 6, à Wasquehal, se trouvait chez M. Lemoine, changeur, rue Nain, 73, un jeune malfaiteur enfourche sa bécane déposée dans la couloir et lita à toutes pédales. Fort heureusement, M. François Sénégal, boucher, rue de l'Ommelet, 116, avait été témoin du méfait.

Sans perdre une minute, il enfourcha son vélo et s'élança à la poursuite du malfaiteur qu'il parvint à rejoindre et à arrêter rue de Sébastopol.

C'est un repris de justice, Henri Wappelchem, 18 ans, demeurant rue des Anges, cour Frères Bodin, 5. Au moment de son arrestation, il était porteur d'une plaque d'identité à son nom, prêta à être mise sur la machine volée.

Comme on croit que le vaurien a des complices, M. le commissaire de police du 1er arrondissement s'est adjoint des agents de sûreté pour l'aider dans son enquête.

LES RADIATIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

M. le juge de paix des cantons Est et Ouest ayant maintenu la radiation de seize frères à barbette, prononcée par la commission électorale, la Cour de Cassation vient de casser et annuler cette décision. L'affaire est renvoyée devant M. le juge de paix du canton Nord.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

Les examens auront lieu, pour Roubaix, aux dates suivantes :

Canton Est : samedi 7 juin, école de garçons de la rue Delezenne ; lundi 9, école de filles de la rue du Pile. — Canton Ouest : mardi 10 juin, école de garçons de la rue Brézin, mercredi 11, école de filles de la rue de Soubise. — Canton Nord, vendredi 13 juin, école de garçons de la rue Turgot ; samedi 14, école de filles de la rue des Anges.

LE CHAPITRE DES COUPS

Rouée de coups par des inconnus, Mme Marie Stélandre, 77 ans, demeurant rue d'Anzin, 8, a été admise à le Fraternité, avec des contusions multiples sur tout le corps. Une enquête est ouverte au 5e arrondissement.

— Furieux d'être congédié de la Maison Lecomte-Scrépel, négociant en charbon, rue du Grand-Chemin, Désiré Cocheteux, demeurant, 105 rue du Grand-Chemin, est entré dans les bureaux et a roué de coups plusieurs employés. Procès-verbal a été rédigé à la charge de ce terrible personnage.

EST-CE LE PRODUIT D'UN VOL ?

Un vélo abandonné par un gamin de 13 ans, a été trouvé par des agents, angle des rues de Beaumont et Henry Bossut.

Ce vélo, qui a été déposé au 2e arrondissement, est émaillé noir, n'a la selle très basse, porte un timbre avertisseur et une plaque d'identité au nom de Joseph Delebarre, 5, rue Carnot, à Mouvaux.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DELEZENNE

Le comité de l'Amicale rappelle à ses membres, ainsi qu'à leurs amis, que l'excursion annuelle en voiture aura lieu cette année au Mont de l'Enclus, le 15 juin prochain.

Les inscriptions sont reçues chez les membres honoraires détenteurs de liste, jusque dimanche 8 juin, dernier délai.

On prendra également la inscriptions à l'Ecole, dimanche prochain, de 10 heures à midi.

Le départ aura lieu chez M. Richard Dupont, boulevard Beaurepaire, 112, et l'arrivée chez M. Coquerelle, angle des rues de Lannoy et du Tilleul, tous deux membres honoraires de l'Association.

LE CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL » DE ROUBAIX A GAND

C'est le 15 juin prochain qu'a lieu l'excursion organisée à l'Exposition Internationale de Gand. Nul doute que de nombreux amis de notre vaillant orphéon tiendront à l'accompagner, et profiteront du train spécial qui sera mis en marche à cette occasion. Le départ de Roubaix aura lieu à 7 heures du matin. Pour le retour, départ de Gand à 11 heures du soir. Le prix est fixé à 4 fr. 15 pour le train et l'entrée de l'Exposition, et de 7 fr. 50 le dîner compris. On peut s'inscrire chez MM. Hector Van der Hoghe, président, René Dutoreal, secrétaire, aux mêmes membres de la commission et au local, Café François, 34, Grande-Rue.

LE TIR RÉGIONAL S. A. G. N° 2854, RUE PAUVRÉE, 28, ROUBAIX

Aujourd'hui mercredi 28 mai, de 15 à 18 heures, continuation du concours annuel intérieur et du concours annuel public ouvert à tous les membres des groupements postscolaires (150 fr. de prix en espèces et objets de valeur). Commissaire et secrétaire de service : MM. Eugène Catteau et Prosper Clarisse.

TOURCOING

LE NOUVEAU JUGE DE PAIX

M. Mathis, le nouveau juge de paix des cantons Nord et Nord-Est a été installé hier.

SAPEURS-POMPIERS

L'Administration municipale réunie à l'Hôtel de Ville lundi 26 mai, à midi, a procédé à la remise des récompenses honorifiques qui ont été décordées par le Ministre de l'Intérieur à M. Flamant, sous-lieutenant, Duculombier, sergent, Beauvarne, caporal, et Loridan, sapeur.

IL TRANSPORTAIT DU BLÉ

Octave Rossel, 50 ans, domestique chez Mme veuve Delbecque, rue du Tilleul, entrepreneur de transport, conduisait un chariot. Il transportait du blé pour le compte de M. Vancelande, minotier à la Croix-Rouge. Il eut la malencontreuse idée, chemin faisant, de dérober une soixantaine de kilos de cette marchandise. Un procès-verbal a été dressé contre lui.

UNE NOYÉE

Céline Dewitte, 40 ans, bobineuse, demeurant rue d'Iéna, était depuis quelque temps atteinte de neurasthénie. Elle s'était levée dans la nuit, vers une heure, et était sortie de chez elle à moitié vêtue. Deux heures plus tard ses deux frères ayant aperçu son absence se mirent à sa recherche. Arrivés au canal ils virent un cadavre qui flottait au l'eau, près de la passerelle située derrière le château de M. Vonoutrève. C'était le corps de leur amour.

La voiture d'ambulance transporta le cadavre de cette infortunée à son domicile.

VISITE DES CINEMAS

M. le Commissaire central a commencé la visite des cinémas pour se rendre compte si ces établissements offraient toutes les garanties exigées par l'arrêté préfectoral en date du 5 février 1913.

AMICALE COLBERT

Excursion à Bois-Joly

Le beau temps étant arrivé, l'excursion du 1er juin de l'Amicale Colbert sera des plus agréables, — et « Bois-Joly » sera ardement le lieu où les familles colbertistes et leurs amis pourront se reposer ou prendre leurs ébats à l'ombre des grands ormeaux.

Les adhésions à cette charmante sortie de familles sont encore reçues jusqu'à jeudi soir, 29 mai, au café Donte ; au café du Bailly, et au café Vincent, place Charles-Roussel.

Prix du voyage : 1 fr. 85. Dîner 1 fr. 75 pour les personnes qui désirent manger au restaurant.

PERQUISITIONS

Des perquisitions ont été faites chez Knokaert, Jacquard et Duquesne, anarchistes connus, et au groupe anarchiste, rue Saint-Blaise.

Quelques brochures antimilitaristes ont été saisies.

GREVES

Chez MM. Cauillez frères, filateurs de lelines, boulevard Industriel, 5 grands rattacheurs, 5 petits et 5 bâcleurs n'ont pas travaillé. Ils demandent une augmentation de 1,50 à 2,50.

CULTURE DU LIN

Nous croyons devoir rappeler aux cultivateurs qui désirent bénéficier de la prime accordée par la loi du 9 avril 1910 pour la culture du lin, qu'ils doivent faire leur déclaration d'ensemencement avant le 1er juin prochain, à la Mairie.

AUTOUR DE LILLE

FACHES-THUMESNIL

Classement des chevaux. — Les opérations du classement des chevaux, juments, mulets et mules auront lieu à Faches-Thumesnil le vendredi 30 mai, à 14 heures, sur la place Victor-Hugo.

Les propriétaires de chevaux qui auraient négligé de faire à le Mairie en décembre dernier, la déclaration annuelle et obligatoire de toute les animaux qu'ils possèdent, sont invités à réparer d'urgence leur omission en se présentant à la Mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux, avant jeudi soir.

Les propriétaires qui auraient des mutations à signaler, doivent le faire dans le même délai, afin de ne pas se présenter devant la Commission de classement avec des animaux non recensés.

BAISIEUX

Un affreux accident. — On a découvert hier matin, vers 3 heures, à hauteur du passage à niveau n° 14, de la ligne Tournai-Baisieux, le cadavre d'un homme horriblement mutilé. Une rapide enquête permit d'établir l'identité du malheureux qu'on reconnut pour être le sieur J.-B. Dhennin, 41 ans, garçon-brasseur, à Lille et dont la femme tient précisément le passage n° 14 où l'infortuné, qui laisse 4 enfants en bas âge, fut affreusement déchiqueté par l'express belge, passant à Baisieux à 10 heures 20 du soir. Détails horribles : la tête, le cuisse et le bras droit étaient détachés du corps convert d'affreuses blessures. Les gendarmes ont fait les constatations d'usage.

CROIX

« A la Patriote ». — La comité du groupe amical « Les Anciens de la Patriote » ayant décidé de participer avec le groupe des Adultes au concours régional de gymnastique qui aura lieu à Valenciennes, le 29 juin prochain, avise les intéressés que la première répétition aura lieu aujourd'hui, mercredi à 20 heures 30, et compte sur la présence de tous les « Anciens » sans exception.

Il ne sera pas envoyé de convocation, le présent avis en tenant lieu.

LANNOY

La Iraude. — Les douaniers ont incarcéré la nommé Louis Baille, 46 ans, peigneur, à Roubaix, arrêté à Leers, pour Iraude de café et d'allumettes belges, pour une valeur de 110 fr. 80.

Nos musiciens à Calais. — La musique municipale de Lannoy, donnera un concert le 29 juin, au jardin Richelieu, à Calais.

FOREST

Le Conseil Municipal se réunira en session de mai, le mercredi 4 juin 1913, à 0 heures et demie du soir.

NORD

DOUAI

Une fillette a un bras enlevé à la Corderie. — Mardi matin, à la Corderie, une fillette de 15 ans, Rose Mathye, demeurant, 41, rue du Polygone, qui avait en mains du chanvre, vu prendre cette matière par une poulie, s'en a pas lâchée à temps et a eu le bras gauche arraché du corps.

La malheureuse enfant, qui souffrait atrocement, a reçu sur place les soins du docteur Baude, puis a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Accident de vélo. — Un cycliste, François Crépieux, 14 ans, de Waziers, a renversé, rue Saint-Jacques, le jeune Dauptin Hocq, 16 ans, coursier chez M. Lesurque, pharmacien, et l'a blessé au genou et au bras droits.

A la Brayelle. — Le lieutenant Péralda va prochainement prendre, avec le grade de capitaine, la direction du centre d'aviation militaire de Douai, et y amènera l'escadrille de biplane Caudron. Quant au capitaine Francezon, il quittera Douai en même temps que les monoplans Henriot.

Lundi soir, vers 7 heures, le lieutenant Vignes, venant de Reims sur biplan Farman, o atterri à la Brayelle. Il est regarti mardi pour Reims.

— Brégi a effectué lundi, à la Brayelle, des vols audacieux sur le biplan Bréguet 120 HP, avec lequel il doit prendre part au meeting de Vienne.

— Le commission militaire, présidée par le capitaine Destouches, a réceptionné quatre Bréguet pilotés par Debuesy.

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu aux dates ci-après :

Canton d'Arleux. — Garçons, le samedi 7 juin, à 9 heures du matin, à l'école des garçons d'Arleux.

Filles, le lundi 9 juin, à 9 heures du matin, à l'école des garçons d'Arleux.

Canton de Douai-Nord. — Garçons, le vendredi 20 juin, à 8 heures du matin, salle d'examens de la place Carnot, à Douai.

Filles, le samedi 21 juin, à 8 heures du matin, salle d'examens de la place Carnot, à Douai.

Canton de Douai-Ouest. — Garçons, le samedi 28 juin, à 7 heures et demie du matin, salle d'examen de la place Carnot, à Douai.

Filles, le samedi 5 juillet, à 7 heures et demie du matin, salle d'examens de la place Carnot, à Douai.

Canton de Douai-Sud. — Garçons, le vendredi 11 juillet, à 8 heures du matin, salle d'examens de la place Carnot, à Douai.

Filles, le samedi 12 juillet, à 8 heures du matin, salle d'examens de la place Carnot, à Douai.

Canton de Marchiennes. — Garçons, le mardi 10 juin, à 8 heures du matin, à l'école de garçons de Marchiennes.

Filles, le mercredi 11 juin, à 8 heures du matin, à l'école de filles de Marchiennes.

Canton d'Orchies. — Garçons, le vendredi 13 juin, à 8 heures du matin, à l'école de garçons d'Orchies.

Filles, le samedi 14 juin, à 8 heures du matin, à l'école de filles d'Orchies.

Encore Tourcoi ! — Tourcoi, le fameux Tourcoi dont nous avons maintes fois conté les exploits de... policier, sinon policier amateur, vient de donner à nouveau signe de vie.

Il s'est mis cette fois en inspecteur de la police mobile, et s'est paré de cette fonction pour chercher à intimider un M. Pierre Houzé. Mal lui en a pris, car M. le commissaire de police a eu le bon esprit de l'arrêter, ce dont nous le félicitons. Espérons que pour longtemps le tribunal nous privera de la vue du policier-amateur.

Malade dans le train. — Revenant de Paris, lundi soir, M. Valembert, agent commercial, avenue du 4-Septembre, a été frappé de congestion près de Longueau. Deux médecins qui se trouvaient en même temps que lui dans l'express 312, lui ont donné des soins. A l'arrivée de ce train à Douai, il

---

Feuilleton du 28 Mai 79

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

Qui sait si ce n'est pas lui également qui avait inspiré l'article infâme dont la publication avait brisé la carrière de Gaston, comme elle avait brisé à jamais aussi peut-être la sienne à lui, Frédéric !

Pierre Sarlodec était hors de cause.

Dans ce dernier il ne voyait, il ne voulait voir que le bienfaiteur auquel il avait voué une reconnaissance ardente, une profonde vénération.

Le coupable, le seul coupable, c'était Burgos !

A peine avait-il touché au dîner servi par la vieille Mirka.

A neuf heures, il envoya celle-ci se coucher dans la petite chambre qui lui était affectée — au rez-de-chaussée — près de la cuisine.

Accoudé sur la table, la tête dans ses mains, il suivait le cours de ses pensées.

Une lampe de verre à réflecteur métallique éclairait la pièce pauvrement meublée.

Dehors, on n'entendait aucun bruit.

Tout dormait ou paraissait dormir.

Aux lorgnes qui — nuit et jour allumées — brûlaient dans le ciel sans étoiles des lueurs d'incendie, les ouvriers martelaient le fer sans trêve.

Mais la ruche de l'usine — en cloque dévre de travail — ne parvenait pas jusqu'au logis de l'ingénieur.

Ce coin — isolé de Bédyr même — était silencieux.

Tout à coup, Frédéric tressaillit.

Il lui avait semblé percevoir — dans le lointain — le galop d'un cheval attelé à une troika.

Il ne s'était pas trompé.

Le galop se rapprochait.

Qui donc voyageait ainsi dans le nuit à travers la plaine immense où rôdaient encore parfois, affirmaient les gens du pays, des bandes de loups affamés ?

Mais la troika s'était engagée à toute allure dans l'unique rue de Bédyr.

Et brusquement elle s'arrêta devant la demeure de Mauroy.

Calal-et se leva avec vivacité

Non Dieu... est-ce que, par hasard, ce serait...

Il s'était élancé vers la porte qu'il ouvrit toute grande.

Sautant hors du véhicule — que conduisait un voiturier barbu, emmitouflé de fourrures, véritable type de moujik — un homme jeune, vingt-cinq à vingt-six ans, se précipita vers l'ingénieur qu'il saisit à bras le corps, et qu'il étreignit longuement.

— Frédéric !

Celui-ci avait répondu par un cri :

— Gaston !

L'ex-officier balbutia :

— Ah ! frère, frère, comme je suis heureux de te revoir.

Longtemps ils demeurèrent embrassés.

Si bouleversés l'un et l'autre qu'ils étaient incapables d'ajouter une parole.

Enfin, l'ingénieur interrogea :

— Comment se fait-il ? Tu m'avais averti de ton arrivée...

— Pour le veille. Je n'ai pu prendre le train plus tôt, un contretemps sans importance. Je croyais même n'être rendu ici que demain matin, pas avant. Mais à Stomke j'ai trouvé ce brave voiturier qui, malgré l'heure tardive, a bien voulu me conduire.

« Toutefois il faudra que tu le loges...

« Voyager de nuit, dans ces parages, n'est pas très prudent, paraît-il.

— A Stomke, l'on nous déconseillait de partir...

« Mais j'avais bête d'être auprès de toi. Tu es sans doute un abri pour lui et pour son équipage ?

— Oui, cette maison est une ancienne auberge.

« L'écurie est demeurée en état — en piteux état, certes — mais à la guerre comme à la guerre.

« L'homme et le cheval devront s'en contenter.

Et, en langue russe, s'adressant au conducteur, il montra une espèce de hangar.

— Ton guide a pris de la nourriture ?

— Oui, avant de se mettre en route, d'ailleurs par précaution, il s'est pourvu de provisions de bouche et, pour en bête, d'une forte ration d'avoine.

« Ils n'ont besoin l'un et l'autre que de repos, sois-en sûr...

« Le cheval principalement...

« Pour venir nous avons fait vite, très vite même.

Mais l'ingénieur avait entraîné son frère dans l'intérieur de la maison.

Et maintenant — dans la lumière projetée par la lampe — il pouvait l'examiner à loisir.

Et c'est à peine si dans ce visage toujours beau, mais pâle, amaigri, au regard fiévreux, à la lèvre crispée involontairement par une douleur secrète, il retrouvait les traits du brillant officier qu'il avait connu autrefois aux heures tristes peut-être, mais non désespérées de leur existence.

Depuis qu'ils s'étaient quittés, un changement considérable, presque terrifiant, s'était opéré chez Gaston.

Il venait de traverser de bien cruelles épreuves...

Etre la proie d'une souffrance au delà des forces humaines...

Pourtant ce ne fut pas de lui qu'il s'enquit tout d'abord.

Il demanda en tremblant :

— Simonc... Marcel... Notre mère ?

— Oh ! rassure-toi, ils sont tous trois en bonne santé.

« Notre mère ne m'a pas laissé m'éloigner sans un profond déchirement de cœur.

« Tu pressens ce qu'a été notre séparation...

« J'en suis encore tout remué...

« Pauvre chère femme le coup a été dur pour elle...

« Mais elle a compris que je devais partir — partir sans attendre davantage.

« D'ailleurs, elle n'est pas seule au Monoir...

— Pas seule au Monoir ?

— Non...

« J'ai décidé Simone à s'y installer avec son fils, à quitter pour toujours la Châtaigneraie...

« De combien de baisers, Frédéric, l'on m'a chargé pour toi !

« A la gare, devant le train qui allait m'emporter, Simone était tout en larmes.

« Elle aurait tant voulu être à ma place la pauvre chère enfant !

« Accrochée à mon bras, d'une voix entrecoupée, elle implorait :

— Vous lui direz que je l'aime toujours... Que j'ai foi en lui... Qu'il possède à jamais mon âme...

« Vous lui parlerez souvent de moi, de son fils... oui, vous lui parlerez de nous sans cesse, vous en qui j'ai trouvé — dans ma peine immense — le plus dévoué, le meilleur des frères.

« Son cœur à elle se brisait.

« En présence du désespoir de ses deux mamans — car notre mère n'était guère plus vaillante que Simone — le petit Marcel, imitant leur exemple, se désolait également.

« Sa mère prononçait :

« — Ta vieille presque un petit homme à présent, mon chéri. Tu se en état de comprendre. Regarde ton oncle Gaston. Il va revoir ton papa. Que doit-il lui dire pour toi ?

« A ces mots, il s'est redressé le blond chérubin...

« Il a en ces temps derniers beaucoup grandi...

« Il la ressemble de plus en plus.

« Par son intelligence précoce il m'étonne parfois...

« D'un air — soudainement très grave — il a répondu :

« — Tu lui diras, mon oncle, que je l'aime de tout mon cœur, mon papa Frédéric, et qu'il se dépêche de revenir auprès de petite mère pour qu'elle n'ait plus autant de chagrin.

Il s'interrompit.

L'ingénieur était devenu pâle.

Ses paupières étaient humides...

Il était visible qu'une émotion intense, inexprimable l'agitait intérieurement.

Une souffrance obscure aussi peut-être.

Gaston se tint muet.

Il savait — par expérience, hélas ! — qu'il est dans la vie des minutes où la douleur a besoin de silence, de recueillement.

Il laissait à son frère le temps de se remettre.

Des lèvres de celui-ci, une plainte s'échappa :

— Pauvre chère simée, pauvre petit innocent.

— Ah de l'énergie... Ah mon... à toi. l'espoir est permis. Tu te marieras un jour avec Simone. Tu reconnaîtras ton enfant... Le bonheur peut être — et ce sera justice — se décidera à te sourire.

— Hélas !

— Parle.

— Tu ignores quelle est ma position ici...

— Je l'ignore, oui... mais je la devine, elle est médiocre...

— Médiocre... Ah ! pire que cela encore...

— Incertaine, précaire même ?

— Oui.

— En ce cas, pourquoi ?

— L'ai-je acceptée ? Ne le fallait-il pas ?... Je n'avais pas d'autre issue devant moi.

« Mon renvoi de Kerloff a été une catastrophe irréparable...

« Je ne trouverai jamais — jamais ne entends-tu bien — un emploi analogue.

— Peut-être. Grâce à ton mérite, à tes efforts persévérants, tu vaincras le mauvais sort...

« Ne pas en avoir l'intime conviction, ne ferme volonté, ce serait presque un crime...

« Songe, que, en France, une d'malheureuse jeune femme, un pauvre petit être innocent, comme tu viens de le dire, n'ont de croyance, de salut qu'en toi !

— Ah ! cela, as-tu besoin de me le rappeler... Ne le sais-je pas, hélas ! Et c'est pourquoi, je vis encore des heures mortelles.

« Mais depuis les événements qui t'ont obligée à se réfugier à Montmorency, Simone n'a pas revu son père ?

— Non. Elle a dû le l'écrire : Armand Sarfolles l'a chassée sans pitié, en défendant à la malheureuse — lui vivant — de franchir le seuil de sa demeure...

« Fût-elle avec son enfant dans la pire détresse, qu'il se détournerait d'elle, qu'il ne lui tendrait pas une main secourable.

(A suivre)